

## SYNTHÈSE

# Série antitabac : Interventions d'abandon du tabac en milieu de travail

**Question de recherche :** Quelle est l'efficacité des interventions d'abandon du tabac en milieu de travail?

## Messages clés

- Le présent document rend compte de trois revues systématiques sur les interventions d'abandon du tabac en milieu de travail (incitatifs, concours, politiques).
- Les résultats récents sont partagés quant à l'efficacité des interventions d'abandon du tabac en milieu de travail recourant à l'argent ou aux bons comme incitatifs. Certaines études ont conclu qu'il y avait des effets positifs, tandis que d'autres n'ont trouvé aucun effet.
- On n'a trouvé aucune preuve d'efficacité pour les concours et les politiques en milieu de travail visant l'abandon du tabac.
- Rien dans les nouvelles revues ne semble suggérer un changement dans les données sur l'efficacité des interventions en milieu de travail par rapport aux résultats du rapport CCS-SOSF 2016. De même, en ce qui a trait aux **incitatifs**, les données semblent être restées les mêmes (c'est-à-dire variables).
- Il faudrait plus d'études sur les incitatifs et les politiques en milieu de travail pour en déterminer l'efficacité.

## Contexte

- Comme la plupart des adultes passent environ un tiers de leur journée au travail, ce milieu représente un contexte particulier où l'on peut sensibiliser de grands groupes de fumeurs<sup>1</sup>. Les domaines des métiers, de la construction, du détail et de l'hospitalité ainsi que le secteur primaire présentent souvent les taux de tabagisme les plus élevés, et on y constate moins d'interventions d'abandon du tabac en milieu de travail<sup>2,3</sup>.
- Les interventions d'abandon du tabac en milieu de travail comprennent diverses stratégies adaptées aux individus ou aux groupes<sup>1</sup> : consultations individuelles et en groupe, matériel d'autoassistance, traitement pharmacologique, soutien social et du milieu, incitatifs, politiques de travail et programmes complets<sup>1</sup>. Le présent document s'intéresse seulement aux revues sur

les incitatifs, les concours et les politiques d'abandon du tabac en milieu de travail ressorties de la recherche dans la littérature.

- En théorie, les incitatifs pour l'abandon du tabac fonctionnent en récompensant les comportements souhaités ou en procurant, en échange des changements de comportement, des gains à court terme qui mènent à des gains à long terme<sup>4</sup>. On peut utiliser des incitatifs pour encourager les gens à s'inscrire au programme, récompenser le respect du processus et récompenser l'abandon du tabac à des étapes prédéfinies, normalement à condition d'une preuve de l'abandon confirmée par un indicateur biochimique<sup>4</sup>.
- Les concours pour l'abandon du tabac donnent la chance, mais pas la garantie, aux personnes ou groupes participants de gagner un prix s'ils parviennent à renoncer au tabac<sup>5</sup>. Ils peuvent par exemple recevoir de l'argent, des bons, des bonus de salaire, des articles promotionnels comme des chandails, des stylos et des sacs, des vacances et des produits de luxe comme des voitures ou des bateaux<sup>5</sup>.
- Les politiques en milieu de travail peuvent favoriser l'abandon du tabac dans le milieu physique et social, par exemple par le respect des politiques sur le tabagisme, l'absence de fumée de tabac ambiante au travail, le souci que la direction a pour l'abandon du tabac, et les encouragements des collègues et des supérieurs<sup>6</sup>. Ces politiques peuvent être appuyées par des stratégies de mise en œuvre : initiatives d'amélioration de la qualité, sensibilisation et formation, rétroaction sur le rendement, messages et rappels, guides d'opinion, mise en place de processus de consensus<sup>6</sup>.
- Des données du rapport 2016 du Comité consultatif scientifique de la stratégie Ontario sans fumée (CCS-SOSF 2016)<sup>7</sup> indiquent que les interventions complètes d'abandon du tabac en milieu de travail (thérapie comportementale, soutien pharmacologique, autoassistance, consultation) sont efficaces pour réduire la consommation de tabac. Des résultats bien étayés tirés de ce rapport (section sur les politiques sans fumée) indiquent également que les politiques sans fumée au travail favorisent l'abandon du tabac (ou la réduction du tabagisme). Cependant, les données étaient partagées quant aux programmes d'incitatifs en milieu de travail (ex. : incitatifs monétaires).
- La présente synthèse porte sur les données issues des interventions d'abandon du tabac en milieu de travail publiées depuis le dernier rapport CCS-SOSF (2016).

## Méthodologie

- Une recherche dans la littérature soumise à un comité de lecture a été menée en septembre 2019 par les services de bibliothèque de Santé publique Ontario (SPO). Ont été retenus les articles publiés entre 2015 et 2019; ceux antérieurs à cette période n'en faisaient pas partie parce qu'un résumé des données détaillé sur la même question de recherche avait déjà été effectué (voir le chapitre sur l'abandon du tabac du rapport CCS-SOSF [2016]<sup>7</sup>).

- La recherche a été effectuée dans cinq bases de données : MEDLINE, Embase, PsycINFO, CINAHL et SocINDEX. Les termes de recherche comprenaient « emploi », « profession », « lieu de travail », « tabac », « abandon », « sans fumée » et « nicotine ». La stratégie de recherche complète est disponible sur demande.
- Les articles de revue étaient retenus s'ils avaient été publiés entre 2015 et 2019, s'ils portaient sur les interventions d'abandon du tabac en milieu de travail et s'ils mesuraient les résultats en matière d'abandon du tabac.
- Pour décider du corpus, un vérificateur vérifiait les titres et les résumés des articles, et deux autres en vérifiaient les versions plein texte. Pour chaque article pertinent, un employé de SPO dégageait les données pertinentes et résumait le contenu.
- Un contrôle de la qualité a été effectué pour chaque revue incluse à l'aide de l'outil d'évaluation du site [healthevidence.org](http://healthevidence.org)<sup>8</sup>. Deux vérificateurs ont mené des évaluations indépendantes pour chacun des dix critères de qualité, et les divergences étaient résolues par la discussion.

## Conclusions

- La recherche dans la littérature a permis de recenser 375 articles, dont trois respectaient les critères d'inclusion<sup>4-6</sup>. Ces trois articles étaient des revues systématiques dont la qualité a été définie comme rigoureuse<sup>4-6</sup>. La plupart des études incluses dans ces revues ont été menées aux États-Unis, et certaines en Russie, au Canada, en Suède et aux Pays-Bas. Toutes les revues portaient sur les adultes (18 ans et plus). Les interventions ont été effectuées dans divers milieux de travail : services d'ambulance, entreprises bancaires, sociétés d'épargne et de prêts, universités, fonction publique, et secteurs de la fabrication, de l'aéronautique, des communications et des services publics. On a recensé et de petites entreprises (ex. : 49 employés), et de grandes entreprises (ex. : 1 700 employés).
- La revue systématique de Notley et coll. (2019) portait sur des incitatifs tels que les paiements en argent et les bons pour des biens ou l'épicerie<sup>4</sup>. Quatre des études incluses ont été menées dans un milieu de travail. De manière générale, les résultats étaient partagés : deux études ont conclu que les incitatifs favorisaient l'abandon du tabac de manière significative, tandis que les deux autres n'ont trouvé aucune différence entre les incitatifs et les groupes témoin (soins réguliers ou interventions sans incitatifs)<sup>4</sup>.
- Dans leur revue systématique, Fanshawe et coll. (2019) ont examiné des concours offrant soit un prix selon la performance (fumeurs en compétition), soit la chance de gagner un prix (tirage entre les fumeurs qui réussissent à renoncer au tabac)<sup>5</sup>. Aucune des 20 études incluses dans cette revue n'a pu prouver l'efficacité des concours après des périodes de suivi de six mois ou plus<sup>5</sup>.
- La revue systématique de Wolfenden et coll. (2018) portait sur les politiques en milieu de travail ciblant divers facteurs de risque comportementaux modifiables de maladie chronique<sup>6</sup>. Le

« Working Well Trial », qui instaurait des politiques et des pratiques de nutrition et de consommation de tabac dans les environnements physique et social du milieu de travail, est la seule étude à montrer des résultats en matière d'abandon du tabac. Aucune différence notable n'a été remarquée dans la prévalence du tabagisme ou la proportion de fumeurs qui renoncent au tabac chez les employés de lieux de travail recevant du soutien pour l'adoption de mesures par rapport au groupe témoin<sup>6</sup>.

- Comme il a été mentionné plus tôt, la présente revue examine en particulier l'efficacité des incitatifs, des concours et des politiques, et non celle d'interventions complètes d'abandon du tabac en milieu de travail. Rien dans les nouvelles revues ne semble suggérer un changement dans les données sur l'efficacité de ces interventions par rapport aux résultats du rapport CCS-SOSF 2016. Cependant, en ce qui a trait aux **incitatifs**, les données semblent être restées les mêmes (c'est-à-dire variables).

## Limites

- La limite de toutes les revues systématiques est que les études incluses sont parfois de basse qualité. Par exemple, certaines études manquaient de clarté ou comportaient un risque élevé de biais associé à la randomisation ou l'ignorance des observateurs.
- Les incitatifs d'abandon du tabac étaient d'une efficacité partagée : certaines études montraient des effets positifs, tandis que d'autres n'en trouvaient aucun. On n'a trouvé aucune preuve d'efficacité pour les concours et les politiques en milieu de travail. Il faudrait plus d'études sur les incitatifs en milieu de travail visant l'abandon du tabac pour en déterminer l'efficacité au fil du temps.
- Davantage de recherche est également nécessaire pour évaluer l'efficacité des politiques en milieu de travail. Une seule étude, dans la revue de Wolfenden et coll. (2018), indiquait des résultats en matière d'abandon du tabac, et aucune différence significative n'a été trouvée dans la prévalence du tabagisme ou la proportion des fumeurs qui renoncent au tabac. Il faudrait des résultats de plus d'études pour tirer une conclusion sur l'efficacité.
- Le problème avec l'évaluation de l'efficacité de politiques, c'est que le terme est très large et peut signifier de nombreuses choses différentes. Le rapport CCS-SOSF (2016) présente des résultats bien étayés sur les politiques sans fumée en milieu de travail et les résultats en matière d'abandon du tabac, ce que les données actuelles ne contredisent pas.

## Références

1. Cahill, K., T. Lancaster. « Workplace interventions for smoking cessation », *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 2014, vol. 2, n° 2, CD003440. Accessible à l'adresse <https://doi.org/10.1002/14651858.cd003440.pub4>.
2. Réseau régional antitabac (RRA) du Centre-Est. « Literature review: workplace cessation project » [Internet], Toronto (Ontario) : Extreme Group, 2012 [cité le 3 novembre 2020]. Accessible à l'adresse <https://www.ptcc-cfc.on.ca/common/pages/UserFile.aspx?fileId=333536>.
3. Strickland, J. R., N. Smock, C. Casey, T. Poor, M. W. Kreuter, B. A. Evanoff. « Development of targeted messages to promote smoking cessation among construction trade workers », *Health Education Research*, 2015, vol. 30, n° 1, p. 107-120. Accessible à l'adresse <https://doi.org/10.1093/her/cyu050>.
4. Notley, C., S. Gentry, J. Livingstone-Banks, L. Bauld, R. Perera, J. Hartmann-Boyce. « Incentives for smoking cessation », *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 2019, vol. 7, n° 7, CD004307. Accessible à l'adresse <https://doi.org/10.1002/14651858.cd004307.pub6>.
5. Fanshawe, T. R., J. Hartmann-Boyce, R. Perera, N. Lindson. « Competitions for smoking cessation », *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 2019, vol. 2, n° 2, CD013272. Accessible à l'adresse <https://doi.org/10.1002/14651858.cd013272>.
6. Wolfenden, L., S. Goldman, F. G. Stacey, A. Grady, M. Kingsland, C. M. Williams et coll. « Strategies to improve the implementation of workplace-based policies or practices targeting tobacco, alcohol, diet, physical activity and obesity », *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 2018, vol. 11, n° 11, CD012439. Accessible à l'adresse <https://doi.org/10.1002/14651858.cd012439.pub2>.
7. Comité consultatif scientifique de la stratégie Ontario sans fumée, Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « L'action fondée sur des données probantes : Lutte globale antitabac en Ontario (2016) », Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017. Accessible à l'adresse <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/C/2017/comprehensive-tobacco-control-2016.pdf?la=en>.
8. Health Evidence. Outil d'évaluation de la qualité pour les articles de revue [Internet]. Hamilton (Ontario) : Health Evidence, 2016 [cité le 3 novembre 2020]. Accessible à l'adresse <https://www.healthevidence.org/documents/our-appraisal-tools/quality-assessment-tool-dictionary-fr.pdf>.

## Auteurs

Erin Berenbaum, coordonnatrice de la recherche, Promotion de la santé, Prévention des maladies chroniques et des traumatismes, Santé publique Ontario

Tiffany Oei, coordonnatrice de la recherche, Promotion de la santé, Prévention des maladies chroniques et des traumatismes, Santé publique Ontario

## Mention

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « Série antitabac : Interventions d'abandon du tabac en milieu de travail », Toronto (Ontario) : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020.

## Avis de non-responsabilité

Le présent document a été conçu par Santé publique Ontario (SPO). SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Ses travaux s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication.

L'emploi et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité de l'utilisateur. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque.

Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de SPO. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document.

## Pour en savoir plus

Courriel : [hpcdip@oahpp.ca](mailto:hpcdip@oahpp.ca)

## Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter [santepubliqueontario.ca](http://santepubliqueontario.ca).